



Extrait de délibération

Identifiant
2022-06-01

Bureau syndical 27 juin 2022 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-deux le lundi vingt-sept juin à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 21 juin 2022
Nombre de délégués en exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 3
Votants : 8

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	.
Vice- Présidents :	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie,	RIMBEAU Jean-Pierre
Membres :	BOUCHER Hervé-Loïc, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, SAUZE Magalie	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme

Convention de partenariat avec l'Université de Tours pour la création du Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Dans le cadre de l'élaboration de la Charte du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine, le Pays de Gâtine affirme sa volonté de mener des travaux avec des étudiants et des équipes enseignantes et/ou de recherches. L'Université de Tours souhaite prendre part à ce projet de Parc naturel régional afin d'associer les étudiants du Master 2 "Environnement, Territoire et Paysage" (ETP) (commun aux mentions "Géographie - Aménagement, environnement et développement" et "Droit de l'environnement et de l'urbanisme") à la rédaction de la future charte du PNR sur trois angles thématiques.

Plusieurs enseignants-chercheurs de l'Université de Tours seront impliqués dans l'encadrement de l'étude. La cohérence scientifique du travail sera assurée par Laure CORMIER, paysagiste, maître de conférences en Géographie et membre du Conseil d'orientation, recherche et prospective de la Fédération des PNR et Damien THIERRY, enseignant-chercheur en droit. L'étude confiée aux étudiants a pour objet de fournir des éléments de contexte, d'études comparatives et des propositions de formalisation pour la future charte du PNR de Gâtine poitevine dans trois domaines identifiés par le Pays de Gâtine et le Master 2 ETP :

- 1/ L'intégration de la protection et de la valorisation du bocage
- 2/ Le projet d'un PNR de Gâtine étoilé
- 3/ Les continuités écologiques de la trame bleue

Pour chaque thématique, l'étude a pour ambition de répondre à un double enjeu : 1/ caractériser les enjeux juridiques, environnementaux et paysagers identifiés sur le territoire de la Gâtine autour des thèmes identifiés 2/ caractériser les réponses programmatiques possibles que peut apporter le PNR à travers l'élaboration de la charte. Les livrables amèneront à fournir des éléments de contexte, d'études comparatives et des propositions de formalisation pour la future charte du PNR de Gâtine poitevine.

Le coût forfaitaire de la mission porte majoritairement sur les frais de déplacements et d'hébergements des enseignants - chercheurs et des étudiants. Il s'élève à 4000 € pour une mission qui se déroulera de septembre 2022 à avril 2023.

Le Bureau syndical décide d'autoriser le Président à signer la convention avec l'Université de Tours et à régler le coût lié à cette prestation.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD